



Premier Feuille

Année 1904

COMMUNE de *coucy*

PUBLICATIONS DE BANS

Le présent Registre contenant *Vingt-deux* feuillets compris le présent, a été coté et paraphé par premier et dernier, par nous Président du Tribunal civil d'Auxerre, pour servir à inscrire, de suite et sans aucun blanc, surcharge, rature, abréviation, dates en chiffres ni interlignes, les Publications de Bans qui arriveront dans la Commune de *Coucy*

pendant l'année mil neuf cent quatre.

Fait à AUXERRE, au Palais de Justice, le *deux-sept* Décembre mil neuf cent trois.

Le Président, *[Signature]*

AVIS

MM. les Maires auront soin de laisser une marge égale à celle-ci et toujours du tiers de la largeur du papier.

Ils sont invités à arrêter chaque Registre, et à le terminer par une Table alphabétique.

N°
Davini Louis
Nicheau Louis Bonnet
Publication - 3 Janvier

Le *deux-sept* Décembre mil neuf cent trois, le demandeur *Louis Davini*, à moi Nous Laurent Paul Sébaste Nègre officier de l'état-civil de la commune de Coucy, chef-lieu de canton, département de l'Yonne, après avoir été transporté devant la principale porte de l'hôtel de ville, nous avons annoncé et publié, pour la première fois qu'il y a promesse de mariage entre Louis Davini, sergent-purrier au 11^e régiment d'infanterie, caserne de Recully XII^e arrondissement de Paris, fils majeur célibataire et baptême de Maximilien, Pierre, maréchal des Logis de génie armée et de Marie Augustine Luciani, son épouse, sans profession, demeurant ensemble à Belgodère (Corse) et Louise Bonnet Nicheau, sans profession, fille majeure célibataire et baptême de Louis François Nicheau, commis aux postes et de Louis Auguste Flamaou, son épouse, précédemment du Chef des enfants, assés de la doune, avec lesquels elle demeure à Coucy. Dequelles avons dressé acte, dont un extrait a été de suite affiché à la porte de l'hôtel de ville.